

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

Nº M20- 0001031

Optique 95389  Autres

Maladie  Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 338 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : AFIF FATNA

Date de naissance :

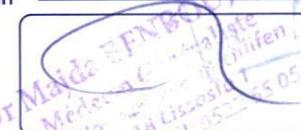
Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Autorisation CNPD N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/11/2011

Nom et prénom du malade : AFIF FATNA Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 30/11/2011

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº M20-01031

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.  
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 338

Nom de l'adhérent(e) : AFIF FATNA

Total des frais engagés : 581,60

Date de dépôt : 21/12/2011

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE HIBA</b> Dr. Ahmed GHAFRY Hay Raha, Rue Banafsaje 51 Bis - Beauséjour - Casablanca Tél: 0522 94 99 34 / 0522 39 11 31 Fax: 0522	20/11/21	431,60

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### VIOLET ADHERENT

180 M

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'exploration.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Docteur Majda Benhoujida

Médecine Générale  
Echographie Générale  
Ancienne interne des hôpitaux



الدكتورة ماجدة بنبوجيدة

الطب العام

الفحص بالصدى

طبية سابقة بالمستشفيات

Casablanca, le :

30 / 11 / 2021 الدار البيضاء، في

AFIF

FATMA

84,00 - Alpa - Z 6 le somnif. 100  
79,90 - Fitoran 500 1 cu 5 x Lot : A consommer avant le : 21/06/98 PPC : 79,90 DH  
34,70 - S-cat 800 100 le m. ut 5g 09/2024  
75,00 - Inver Lys (n de 16) 100 le m. poly Dr. Majda BENBOUJIDA  
Médecin Générale  
Av. Atlas, Rue Jabal Michlifen  
N° 318 Casablanca  
LOT : 1022650535  
PER : 0522650535  
PPU : 75,00 DH

22,00

-

Cédel

1

27,00

+

A huia



22,00

1

109,00

+ D-STRES

1

5 x 2

1

1

Dr. Maria BENBOUJIDA  
Médecin Généraliste  
Av. Atlas, Rue 318 Lissabon 1  
Casablanca - Tel: 0522 65 05



1

Lot:

DLC:

DS08/21  
08/2024

P.P.C : 109,00 DH

131,60

PHARMACIE HIBA  
Dr. Ahmed GHAFRY  
Hay Raha, Rue Banafsaj  
51 Bis - Beauséjour - Casablanca  
Tél: 0522 94 99 34 / 0522 39 34 31  
Fax: 0522 94 99 34

PHARMACIE HIBA  
Dr. Ahmed GHAFRY  
Hay Raha, Rue Banafsaj  
51 Bis - Beauséjour - Casablanca  
Tél: 0522 94 99 34 / 0522 39 34 31  
Fax: 0522 94 99 34

DR

Dr. Majda BENBOUJIDA  
Médecin Généraliste  
Av. Atlas, Rue 318 Lissabon 1  
Casablanca - Tel: 0522 65 05 35

07/12/